

## AVIS PUBLIC

---

### ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 4 juin 2024, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

**AO-650** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*. L'objet du règlement vise la mise à jour du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* suite aux modifications réglementaires adoptées en 2023 et 2024 » ;

**AO-651** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*. L'objet de ce règlement vise à introduire le secteur SRRR numéro 3 et à modifier les règles de stationnement sur les avenues Canterbury, Plantagenet, Stirling, Wilderton, Willowdale et Woodbury prévues à l'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » ;

**AO-652** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*. L'objet de ce règlement vise à introduire le secteur 4 et à modifier les règles de stationnement sur certains tronçons des avenues Ainslie, Beloeil, Brunante, Cambrai (place), Claude-Champagne, Courcellette, de Vimy, Duchastel (avenue et place), Dunlop, Fernhill, Forêt (chemin de la), Glencoe, Hazelwood, Kelvin, Maplewood, McCulloch, Mont-Royal, Pagnuelo, Peronne, Robert, Saint-Germain, Springgrove prévues à l'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » ;

**AO-653** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*. L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur certaines avenues de l'arrondissement prévues à l'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* en réduisant les plages horaires d'une durée maximale de deux heures ».

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h 12h et de 13h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 13 juin 2024

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate